

POLITIQUE CONCERNANT L'USAGE DE LA RAISON SOCIALE, DU LOGO ET AUTRE MATÉRIEL D'IDENTITÉ ET DE PROMOTION	DATE : 25 février 2023
Adoption : Conseil d'administration	Modifications :
DESTINATAIRES : Tous les membres et partenaires	

1. PRÉAMBULE

Tir à l'arc Québec, c'est doté d'une politique concernant l'usage de la raison sociale, du logo et autre matériel d'identité et de promotion. Pour protéger et réglementer l'utilisation de son logo ou de tout autre emblème qui reflète son identité et sa signature.

La politique vise à fournir une base pour toutes les applications de la marque de Tir à l'arc Québec, à favoriser les plus hauts niveaux de qualité et à guider l'uniformité entre tous les points de contact.

2. OBJECTIFS DE LA POLITIQUE

- a) Assurer une image forte et distinctive de Tir à l'arc Québec
- b) Maintenir l'intégrité graphique du logo dans le temps.
- c) Régulariser l'utilisation du logo **TIR À L'ARC QUÉBEC UN SPORT, UN ART**

3. PROCÉDURES D'UTILISATION DU LOGO : TIR À L'ARC QUÉBEC UN SPORT, UN ART



L'identité visuelle de Tir à l'arc Québec est constituée d'un symbole et d'une signature. Ces deux éléments sont indissociables, sauf dans des cas particuliers



Le symbole

Le symbole est constitué de 5 arcs schématisés convergeant vers le centre. Ils représentent :

- a) La discipline elle-même puisque l'élément de base est un arc. Le mouvement créé évoque également la vitalité de ce sport;
- b) La diversité de ce sport et de ses adeptes. Chaque arc est légèrement différent, ce qui évoque les différents types d'arc (recourbé, à poulies, traditionnel) et de ses adeptes (athlètes de niveau récréatif, de haute performance, de compétition). De ce fait, il représente aussi l'ouverture et l'accessibilité à tous;
- c) La fédération puisque tous les arcs convergent vers le centre, comme la réunion des différents clubs en

un regroupement, avec ses buts et objectifs communs;
 d)L'excellence de ce sport qui est aussi un art, avec ces 5 arcs formant une étoile. Cette étoile, qui ressemble à un feu d'artifice, symbolise également la fête et le plaisir.



La signature

La signature est constituée du nom de la discipline, de celui de la province représentée et du slogan

Lorsque le logo est reproduit en couleurs, les couleurs doivent être utilisées aux mêmes endroits sur le logo et correspondre aux codes de couleur suivants :



Reproduction en quadrichromie, couleurs à plat (pms) et versions écran (rvb)

	papier couché	papier non couché
 Bleu Quadrichromie couleur Pantone couleur écran (rvB)	c100 + m20 (ds 225-1c) Process Blue c r0 + v125 + B204	c100 + m5 + J5 (ds 229-1u) Process Blue u
 Vert Quadrichromie couleur Pantone couleur écran (rvB)	c50 + J100 + n20 (ds 296-1c) Pms 377c r107 + v143 + B0	c40 + J100 + n10 (ds 299-1u) Pms 376u
 Rouge Quadrichromie couleur Pantone couleur écran (rvB)	m100 + J80 (ds 90-1c) Pms 186c r207 + v20 + B43	m100 + J90 (ds 86-1 u) Pms 185u
 Orangé Quadrichromie couleur Pantone couleur écran (rvB)	m50 + J100 (ds 32-1c) Pms 152c r222 + v135 + B3	m35 + J100(ds18-1u) Pms 144u
 Jaune Quadrichromie couleur Pantone couleur écran (rvB)	c10 + J100 + n5 (310-4c) Pms 389c r191 + v184 + B10	c10+ J100 (309-4u) Pms 396u



La version 2 couleurs

Tir à l'arc est en rouge Pms 186 c ou Pms 185 u.
Le symbole et la mention Québec sont en noir 100



Versions monochromes



Versions avec la mention Québec en gris



Versions inversée



- a) Si ces couleurs ne sont pas disponibles lors de la production de documents imprimés, le logo doit être reproduit entièrement en noir ou en blanc.
- b) Le logo ne doit jamais être redessiné. On ne peut ni le déformer ni y intégrer d'autres éléments.
- c) Le logo peut être réduit ou agrandi, mais il doit toujours conserver ses proportions actuelles (ne pas étirer le logo en largeur ou en hauteur).

4. EXEMPLE D'UTILISATION DU LOGO



Zone de protection

Le logo doit flotter dans un espace ouvert, distinct et indépendant de tout élément visuel environnant. En règle générale, aucun caractère typographique, texte ou élément graphique ne peut empiéter sur la zone de protection du logo. Celle-ci est égale à la hauteur des lettres du mot Québec.



Reproduction sur fond autre que blanc ou noir

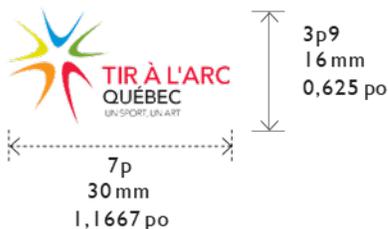
Si le logo doit être reproduit sur un fond autre que blanc ou noir, il doit nécessairement apparaître sur fond blanc à l'intérieur de la zone de protection.



Ne pas utiliser de filet pour délimiter cette zone.



S'il s'agit d'un fond très pâle, le logo pourra être positionné en surimpression.



Application minimale pour les imprimés

Le logo ne doit pas être réduit plus petit que les dimensions minimales suivantes

Largeur : 7 picas	x	hauteur : 3,9 picas
Largeur : 30 millimètres	x	hauteur : 16 millimètres
Largeur : 1,1667 pouce	x	hauteur : 0,625 pouce

6. UTILISATION DU NOM

Si l'usage du logo n'est pas possible, il est primordial d'utiliser la nomenclature et la typographie suivante dans son intégralité pour identifier l'organisation. Il n'y a pas de substitut de police autorisé si elle n'est pas disponible. Typographie :

La police utilisée est Corbel.

TIR À L'ARC QUÉBEC

Un sport, un art

7. CONCLUSION

Tir à l'arc Québec a le souci de véhiculer une image et une identité marquée et facilement identifiable. Il est donc important que tous utilisent le logo conformément aux consignes énoncées dans cette politique. Tir à l'arc Québec se réserve le droit de refuser l'utilisation de son logo si elle juge cette demande non recevable pour toute raison d'éthique et d'image.